



Le maire de Pont-Scorff a été remplacé par François Goulard à la présidence d'EADM.

EADM UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ET DES QUESTIONS

En janvier, François Goulard a discrètement pris la présidence d'EADM. Cette Société d'économie mixte qui mène des aménagements pour le compte des collectivités, se trouve dans une situation difficile. Et des questions se posent sur sa gestion passée.

Changements de gouvernance à la tête d'EADM. Le 25 janvier, François Goulard a été élu président-directeur général de la Société d'économie mixte (Sem) du Morbihan en charge de l'aménagement urbain et de la construction d'équipements publics pour les collectivités territoriales. Le président du Département s'était préalablement bombardé à son conseil d'administration, le 18 janvier, à la place de l'élue départementale Gaëlle Favennec.

Selon une annonce légale parue le 18 février¹, François Goulard remplacera à lui seul deux personnes : Pierrick Nevannen, jusqu'alors PDG, et Yves Vallet, directeur général délégué. Ce changement de gouvernance intervient dans un contexte difficile pour EADM (17 millions d'euros de chiffre d'affaires et 18 salariés en 2017). Son exploitation est déficitaire sur les deux derniers exercices au moins (-934 700 € d'excédent brut d'exploitation en 2017, -860 000 € en 2016).

Désormais aux manettes, François Goulard se serait donc donné pour mission de sauver la Sem. « Il a toutes les compétences pour redresser EADM, explique Gaëlle Favennec. On ne peut pas laisser une société perdre indéfiniment des

milliers d'euros. Il faut agir vis-à-vis de chaque euro investi par les collectivités et les actionnaires. » Selon nos informations, la situation d'EADM engendrerait des tensions avec ces derniers, régulièrement sollicités pour « remettre au pot » ces dernières années².

La situation impactera-t-elle les nombreux projets portés par EADM ? La Sem

PIERRICK NEVANNEN A-T-IL BÉNÉFICIÉ D'UN MANDAT DE COMPLAISANCE ?

s'attèle par exemple à la conception d'un pôle santé à Treffléan ou à la création d'un éco-quartier de 1 000 logements à Saint-Avé... À ce stade, rien n'est établi. Et les élus contactés n'avaient pas eu vent de la situation.

Comment en est-on arrivé là ? EADM était présidée par Patrick Nevannen, actuel maire de Pont-Scorff et ancien pilier de la majorité départementale depuis mai 2015. Selon nos informations, le mandat de PDG lui aurait été confié « en

contrepartie » de son retrait au profit de Jean-Rémy Kervarrec, un autre pilier de la majorité départementale, aux cantonales de mars 2015. Les deux élus se retrouvaient concurrents après la fusion de leurs cantons. Un duel fratricide risquait de provoquer sa perte pour la majorité départementale.

Pour l'occasion, l'indemnité allouée au PDG de la Sem a été augmentée « à peu près au même niveau » que celle que touchait Nevannen lorsqu'il était vice-président du Département (autour de 2 400 € bruts). De quoi faire passer la pilule.

Ensuite ? Le PDG aurait surtout brillé par son absence, attestent plusieurs sources du *Mensuel*. L'intéressé a-t-il bénéficié d'un mandat de complaisance ? Après avoir renvoyé le *Mensuel* vers le cabinet du président du Département, Pierrick Nevannen a préféré nous raccrocher au nez à l'évocation de ce point... Quant au conseil départemental, il n'a pas souhaité communiquer sur le sujet. La situation d'EADM sera abordée le 22 mars lors de la prochaine session. ●

Laure Le Fur, avec Killian Tribouillard

1. Parue dans *Ouest-France* (18/02)
2. Contactées, les banques actionnaires d'EADM (CMB, Crédit agricole et Caisse d'épargne) n'ont pas souhaité communiquer. Idem pour la Caisse des dépôts.